



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation  
06/08//2024

Date d'affichage :  
06/08/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 9
- présents : 7
- votants : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 août à 21 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr MIMOUNI Jean-Luc, Maire.

**Étaient présents** : MIMOUNI Jean-Luc, BATIOU Aline, CAUFFEPÉ-POURCET Jacques, DAMO Danielle, DE SOUSA Pamela, DELAVAUULT Benjamin, SIMONATO Cédric

**Était excusée** : SEUBE Sylvie

**Était absent** : HAAG Yannick

En application de l'article L 21-2115 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mr Jacques CAUFFEPE-POURCET a été nommé secrétaire de séance.

### DCM 2024-0812-13

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le tableau des emplois de la mairie à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi modifiée N° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 20/09/2021,

**DÉCIDE** que les effectifs du personnel sont fixés comme suit :

Emplois	Nombre de poste	Durée	Fonctions	Cadre d'emplois
Secrétaire de mairie	1	11	Préparation et suivi des décisions du Maire et du Conseil Municipal	Adjoints administratifs
Agent d'entretien	1	1	Nettoyage des locaux municipaux	Adjoint technique et Agents de maîtrise

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits aux chapitres du budget prévus à cet effet.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance  
Jacques CAUFFEPÉ-POURCET

Le maire,  
Jean-Luc MIMOUNI